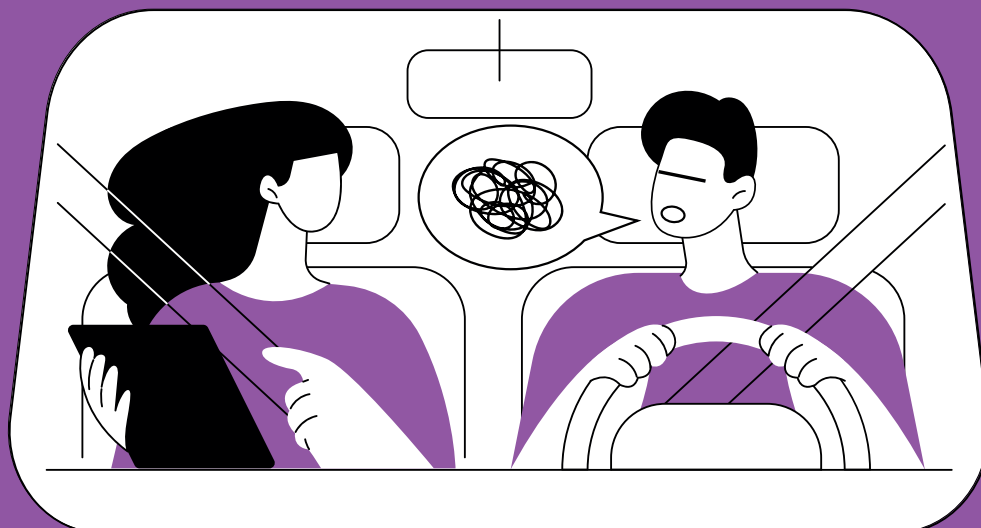




GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



PENDANT L'EXAMEN DU PERMIS,

**bien conduire,
c'est important.
Bien se conduire
aussi.**

**PENDANT VOTRE EXAMEN DU PERMIS
DE CONDUIRE, S'IL Y A AGRSSION,
IL Y A SANCTION.**

En cas d'agression verbale ou physique d'un inspecteur ou d'un examinateur du permis de conduire, le candidat risque jusqu'à 3 ans d'interdiction de passer l'examen, jusqu'à 75000 euros d'amende et jusqu'à 5 ans de prison.

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**